



Conseil de Développement Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Rapport d'activités 2018





L'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'aménagement et le développement durable du Territoire du 25 juin 1999 prévoit la création d'un Conseil de Développement composé de représentants des milieux économique, social, culturel et associatif.

Le conseil Communautaire, par délibération en date du 19 mai 2003, s'est prononcé sur la Création de son Conseil de Développement. Cette instance de démocratie participative a été renouvelée en 2008 puis en 2014.

L'article 88 de la loi NOTRe du 7 août 2015 est venu consolider leur rôle auprès de l'Assemblée de l'Établissement dont ils émanent. Ainsi, le Conseil de Développement « établit un rapport d'activité, qui est débattu et examiné par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

LE MOT DU PRESIDENT

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,*

Votre Conseil de Développement (CdD) est une instance de Démocratie Participative que vous avez créée dès 2003, sous l'impulsion du Président Jean LEONETTI, aux côtés de la Démocratie Représentative que vous incarnez sur notre territoire.

Les avancées au service de notre territoire conduites par la CASA sont indéniables.

Votre CdD a pour ambition de porter une parole citoyenne auprès des élus, véritable valeur ajoutée à l'élaboration de l'action publique, en fournissant des contributions construites fondées sur l'expertise d'usage et l'expression des attentes citoyennes.

Votre CdD est un outil destiné à faciliter les réflexions partagées pour continuer à nourrir et renforcer le débat démocratique territorial dans le respect des prérogatives et des responsabilités des élus.

Votre CdD joue un rôle complémentaire de par le dialogue constructif instauré avec l'administration qui doit aussi se construire avec les élus communautaires pour donner un signe fort de reconnaissances à la société civile qui compose votre CdD.

Face aux événements que vit actuellement notre pays et à la recrudescence des attentes réelles de nos concitoyens, j'appelle au renforcement de ce dialogue dès le démarrage et tout au long du processus de définition et de réalisation de l'action publique.

Votre CdD est à votre écoute.

Bernard TOMASINI
Préfet de Région Honoraire
Président du Conseil de Développement de la CASA



Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est constitué d'un bureau, d'une assemblée plénière, et de 4 groupes thématiques.

Le Bureau du Conseil de Développement

A noter le remplacement de deux Vice-Présidents en début d'année.

Madame Laurence BRIFFA, représentant l'association TRAVISIA (Travailler et vivre à Sophia Antipolis), remplace Monsieur Alain JUNCKEL à la vice-présidence du groupe Transports, Déplacements et Politique de la Ville.

Monsieur Thierry LESPINASSE, représentant l'association SLV (Sophia Loisirs et Vie) remplace Monsieur Stéphane NEDONSEL à la vice-présidence du groupe Aménagement du Territoire

La nouvelle composition du bureau:

Président: Bernard TOMASINI

Elu référent: Richard THIERY, Maire de Courmes

Chargée de mission: Marika ROMAN, Association agréée de sécurité civile

Directeur: François-Xavier KOEMPGEN, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

4 Vice-présidents

Groupe de travail Patrimoine Environnement:

Carole GHIBAUDO Association pour le Développement Concerté et Harmonieux d'Antibes Juan les Pins (ADECOHA)

Groupe de travail Développement économique et Emploi:

Jean-François-CARRASCO TELECOM VALLEY

Groupe de travail Aménagement du Territoire:

Thierry LESPINASSE Association Sports Loisirs Valbonne (SLV)

Groupe de travail Politique de la ville, Transports, Déplacements et Logements:

Laurence BRIFFA – Association Travailler et Vivre à Sophia Antipolis (TRAVISIA)



En 2018, le bureau du Conseil de développement s'est réuni une fois par mois sauf au mois d'août. Son ordre du jour reste principalement orienté sur l'état d'avancement des travaux des quatre groupes thématiques, la préparation et la production de leurs avis, les rencontres avec les services de la CASA, et l'organisation d'évènements (colloques, séminaires...).

L'Assemblée Plénière du Conseil de Développement

L'Assemblée plénière réunit la soixantaine de membres du Conseil de Développement. En 2018, elle s'est réunie trois fois. Les comptes rendus de ces assemblées sont disponibles sur le site du CdD (cddcasa.fr). Elle a pour objectif principal de délibérer sur les avis présentés par les groupes de travail et validés en bureau. Bien évidemment lors des pléniers, il est souvent fait état de sujets d'actualité locale et d'échanges d'information.



Avis présentés et débattus - Présentations

Rappel: le Conseil de développement engage ses travaux sur saisine de la communauté d'agglomération ou par auto saisine.

Assemblée du 26 avril 2018

- Avis du groupe de travail " Transports, Déplacements et Politique de la Ville" sur la politique générale des transports à la CASA.



Il en ressort que globalement la politique générale des transports doit mettre l'accent sur les développements de la modulation de l'offre de services, du covoiturage dynamique, de l'utilisation du vélo, de la marche à pieds, de la réalisation de parkings relais, et du télétravail.

"La Politique générale des transports, ne concerne pas et ne se base pas sur un seul mode de transport alternatif au véhicule personnel ; mais elle est un ensemble de solutions, un bouquet de possibilités à utiliser alternativement selon chacune de nos situations, pour une meilleure circulation des biens et des personnes."

- Révision du SCOT: préconisations sur l'état initial de l'environnement (EIE).
 - En matière de géologie :
Proposition d'une carte alternative pour faire apparaître les aspects géologiques les plus remarquables du territoire de la CASA, ajout des étangs et zone humides remarquables (voir travail sur TBV), approfondissement des enjeux et analyses en ce qui concerne l'hydrogéologie, améliorations des données sur la climatologie.
 - En matière de milieu naturel et de biodiversité:
Proposition de mettre en avant le projet GEOPARK, l'articulation des quatre grands biotopes du territoire, d'améliorer les corridors faunistiques, faire la distinction entre les espaces de réelle diversité biologique et les espaces verts artificiels, maintenir les 2/3 de l'espace originel du territoire dans son biotope naturel, ne pas dépasser 1/3 pour les infrastructures et constructions.
 - En matière de patrimoine et de cadre de vie:
Proposition de développer l'inventaire du patrimoine archéologique.
En ce qui concerne la consommation de l'espace, des ressources, du climat et de l'énergie, les données doivent être plus récentes, le changement climatique anticipé et le territoire doit tirer bénéfice de son potentiel énergétique.
- Présentation d'un document récapitulant la liste et le suivi des avis émis par le CdD depuis 2015.
Ce document reprend les neuf chantiers ouverts depuis 2015, la réponse de la CASA est jointe et actualisée. Il s'agit des travaux et avis suivants :
 - Gestion du risque inondation - juin 2015



- Maîtrise de l'énergie – mars 2016
- Aménagement de cheminements piétonniers - mai 2016
- Pistes cyclables - mai 2016
- Le Plan paysage - mai 2016
- LN PACA - novembre 2016
- Programme de Développement Durable - mars 2017
- Le Schéma Communautaire d'Aménagement du Numérique - avril 2017
- Les entreprises et leur territoire (colloque du 19 mars 2016) - juin 2017

Assemblée du 12 juin 2018

- Présentation du schéma de cohérence et d'aménagement du numérique par les services de la CASA.
- Présentation de l'application « CASA dans ma poche » par les services de la CASA.



- Présentation de la filière du nautisme par les services de la CASA.

Assemblée du 18 décembre 2018

- Présentation de la situation de Sophia Antipolis et de ses projets.





- Présentation du programme d'actions des 50 ans de Sophia Antipolis - et retour sur le SOPHIA SUMMIT Tremplin de l'Intelligence Artificielle.



- Avis sur le Tourisme Durable : les propositions font suite au colloque "Enjeux environnemental et économique: le tourisme" qui s'est tenu le 14 avril 2018. Quatre thématiques avec des préconisations.
 - Pour la mobilité durable:
 - Mettre en place une coordination au niveau du territoire élargi
 - Mettre en place une navette Bleue sur le littoral et une navette Verte (Moyen et Haut-pays), de préférence électrique ou à hydrogène
 -
 - Pour la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises):
 - Création d'une « RST » adaptée au tourisme sous forme d'une marque ou d'un label permettant une chaîne de valeurs vertueuses
 - Mettre en place une articulation vers un usage des labels existants (Exemple : le label maître restaurateur)
 - Former tous les acteurs, premiers prescripteurs pour faire connaître la région avec les bonnes pratiques
 -
 - Pour la gestion des ressources :
 - Différencier la gestion de la préservation des ressources
 - Encourager l'agriculture locale, de proximité (chèvrerie..)
 - Revalorisation de l'eau après la première utilisation
 - ...
 - Pour la promotion touristique:
 - Valoriser les activités de type « plein air »
 - Promouvoir le patrimoine naturel en valorisant les sites protégés et classés
 - Développer l'agrotourisme
 -



Les avis sont consultables sur le site du Cdd : cddcasa.fr

Chaque avis est suivi par un comité qui réunit les services de la CASA et les représentants du groupe thématique concerné.



Les groupes thématiques

Ils se sont réunis régulièrement tout au long de l'année pour mener à bien leurs missions autour des thématiques du projet du territoire, "sur les documents de perspectives et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion et de développement durable du périmètre de l'EPCI."

A noter en 2018

L'organisation en avril d'un Colloque intitulé "Enjeux économique et environnemental: le tourisme".

Avec deux tables rondes consécutives :

1. L'économie du tourisme : évolution et perspective
 - Pratiques touristiques : état et devenir-
 - Activités portuaires : croisiéristes et grands yachts
 - Animation : festivals et offres culturelles
 - Promotion : Côte d'Azur France
2. Un environnement de caractère : préservation et valorisation



- Attrait du terroir du littoral au moyen et haut-pays
- Maillage des infrastructures
- Accessibilité et mobilité
- Attractivité et accueil

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CASA

14 AVRIL 2018

DE 9^H À 12^H30

(ACCUEIL À 8^H30)

ESPACES DU FORT CARRÉ
6, AVENUE DU 11 NOVEMBRE
ANTIBES

DÉBAT PARTICIPATIF OUVERT À TOUS
SUR INSCRIPTION SUR CDDCASA.FR
RENSEIGNEMENTS : 06 50 93 84 84



Deux tables rondes consécutives :

- 1 L'économie du tourisme : évolution et perspective
- 2 Un environnement de caractère : préservation et valorisation

EN PRÉSENCE DE :

MR TOMASINI, PRÉFET DE RÉGION HONORAIRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CASA

MR LEONETTI, MAIRE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS, PRÉSIDENT DE LA CASA

MR LECLERC, PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

MR GINESY, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MR PAUGET, DÉPUTÉ DES ALPES MARITIMES, MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MME BORCHIO-FONTIMP, VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME,

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

MATINÉE ANIMÉE PAR DENIS CARREAUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DES RÉDACTIONS DU GROUPE NICE MATIN, LE GRAND QUOTIDIEN DU SUD-EST





Objectif:

Faire de cet évènement un lieu d'échanges et de débats. Faire en sorte que les intervenants de ces deux tables rondes, à la fois décideurs publics et professionnels, puissent répondre aux interrogations de la société civile, à savoir: Quelles sont les évolutions et les perspectives des pratiques touristiques ? Comment accroître l'attractivité touristique tout en valorisant et préservant le caractère exceptionnel de son environnement?

En réunissant les représentants de la société civile, les décideurs publics et les entreprises, cet évènement avait pour ambition d'échanger des éléments de réflexion, voire des pistes de proposition.

Les intervenants:

Jean LEONETTI, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins, Président de la CASA; Georges- François LECLERC, Préfet des Alpes-Maritimes; Denis CARREAUX, Directeur Général et Directeur des Rédactions du Groupe Nice Matin, Le grand quotidien du Sud-Est; Eric PAUGET, Député des Alpes-Maritimes, Rapporteur pour avis du budget tourisme, Conseiller Municipal d'Antibes Juan-Les-Pins; Michel CHEVILLON, Président du syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin Cannois; Marion LUIGI, Directrice du SMGA (Syndicat de la Station de Ski de Gréolières); Jacques LESIEUR, Directeur Général CCI; Philippe BAUTE, Directeur général de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes, Juan-les Pins; Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Vice-Présidente du Comité Régional du Tourisme (CRT), Conseillère Municipale d'Antibes Juan-Les-Pins, Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes Eric MELE, Maire de Gourdon, Vice-Président de la CASA, Président du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur; Jean-Philippe FRERE, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes; Thierry OCCELLI, Maire d'Opio, Vice-Président de la CASA, délégué à la mobilité et aux transports; Jean Paul DUHET, Adjoint au Maire de Belvédère; Laurent VANHOEGAERDEN, Directeur de l'hôtel Du Cap Eden Roc, groupe OETKER COLLECTION; Richard THIERY, Maire de Courmes, Conseiller Communautaire, élu délégué au Conseil de Développement de la CASA.



Bilan: un beau succès avec plus de cent invités et des échanges fructueux.

Comme l'a indiqué le Président du Conseil de Développement, Bernard TOMASINI, ce colloque n'est qu'un point de départ qui permettra aux groupes de travail de formuler des propositions concrètes. La révision du SCOT qui s'annonce offrira également une belle opportunité au Conseil de Développement pour qu'il puisse s'exprimer sur les sujets concernant le tourisme et l'environnement.



L'accueil d'un apprenti Master PRO "GESTION DE L'ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE" à compter de septembre 2018 pour une période de deux ans.

Intitulé et objet de la mission au sein du Conseil de Développement :

Renforcement de l'animation et de la mobilisation de la société civile autour des activités du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Mission principale auprès des Vice-Présidents du CdD : « renforcer la mobilisation de la société civile au sein des groupes de travail »



Mission secondaire auprès du Président et du Directeur de la CASA en charge du CdD : « renforcer la communication du Conseil de Développement auprès de la société civile ».

La mise à disposition de l'outil SIG (Système d'Information Géographique) de la CASA aux membres des groupes thématiques.



Au mois de novembre organisation d'une formation pour les membres du CdD sur la découverte du SIG et ses fonctionnalités de bases.

En 2018 les membres du CdD ont été invités à participer à différents évènements et consultations organisés par la CASA ou ses partenaires.

▪ Mars:

- Cycle de formations sur le thème de l'olivier : taille, entretien, soin, multiplication. Ce cycle de formation est intégré au dispositif CASA'NATURE : ateliers « Autour de l'olivier » au Parc de loisirs d'Opio, en partenariat avec le Moulin d'Opio, l'AFIDOL et le CAUE 06 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).
- Réunion de concertation publique préalable à l'aménagement de l'espace à enjeux de la zone des Trois Moulins à Antibes.



- Événement sur le thème : «Télétravail : s'organiser aujourd'hui pour optimiser demain»



▪ **Avril:**

- Réunion publique à la Mairie du Bar-sur-Loup sur la ZAE de la Sarrée, reprise du projet de dossier d'étude d'impact et nouvelle concertation publique engagée pour présenter en amont les modifications du projet (nouvel accès et diminution des espaces constructibles pour éviter des impacts Faune-flore).

▪ **Juin:**



- Lancement de CASA Nature 2018, première balade proposée le 9 juin. sur les Rives du Loup, au niveau de la Colle-sur-Loup, à la découverte de la flore et de l'écologie de la ripisylve, et vous fera découvrir les floraisons patrimoniales et flores méditerranéennes des falaises et des gorges.

- Formation à la restauration de murs en pierre sèche à Châteauneuf.

▪ **Septembre:**

- Programme d'action du Plan Paysage la CASA: Chantier « Aménagement entrée village » mené en partenariat avec le CAUE 06 sur la commune de Tournettes-sur-Loup.
- Soirée sur la Mobilité en Entreprise organisée par le Club des Entreprises de Villeneuve Loubet.
- Séminaire: « Mobilité : changeons nos comportements » ADEME Valbonne.



▪ **Octobre:**

- Village des Sciences et de l'Innovation 2018.



▪ **Novembre:**

- SOPHIA SUMMIT Tremplin de l'Intelligence Artificielle
- Colloque "Energie" organisé par le Conseil de Développement du Pays de Grasse
-

Les moyens financiers et humains

Pour 2018, les dépenses du conseil de développement correspondent principalement à la prise en charge des frais de missions, de réceptions, de communication dont l'organisation d'évènements. Le budget alloué est de l'ordre 12 760€. Le CdD dispose également d'apports en nature : espaces de travail, salles de réunion, et deux agents titulaires à temps non complet.